

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

RETOUR DU SERVICE DE LOCATION DE KAYAK À BEAUHARNOIS DANS UNE VERSION AMÉLIORÉE

Beauharnois, le 25 mai 2021 – La Ville de Beauharnois est heureuse d’annoncer le retour du service de location de kayak et de planche à pagaie pour la saison estivale 2021. En effet, dans le cadre d’un partenariat avec l’organisme sans but lucratif **Kayak Beauharnois-Salaberry**, la population est invitée à prendre part aux différentes activités proposées et découvrir les nouvelles installations du parc Nature situées au 5, rue de la Couturière.

UNE FORMULE DÉCOUVERTE POUR LES CITOYENS DE BEAUHARNOIS

L’entente de 5 ans intervenue entre les parties propose une nouvelle formule avec des **forfaits découverte** d’une durée de 2 heures. Cette nouveauté sera disponible gratuitement aux résidents de Beauharnois tous les jeudis et vendredis de l’été. Pour participer à ce concept, les citoyens devront utiliser une formule de réservation qui sera précisée incessamment.

DES ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES POUR TOUTES LES CLIENTÈLES

Monsieur Luc Montpetit, responsable de l’organisation, propose de partir à l’aventure et de découvrir le lac Saint-Louis : « Le nouvel emplacement au parc Nature offrira une meilleure adaptation aux activités nautiques. Nous avons aussi travaillé la programmation afin d’offrir de nouveaux événements thématiques et de permettre aux participants de s’initier aux différentes embarcations disponibles pour location », mentionne-t-il.

Pour tous les détails des activités, des événements et pour réserver une place, consultez le nouveau site Internet de l’organisation : kayak-beauharnois-salaberry.com



ACTIVITÉS

- Location de kayak
- Location de planche à pagaie
- Initiation du SUP et au kayak
- Fitness sur planche
- Événements thématiques sur l'eau

kayak-beauharnois-salaberry.com

DES ACTIVITÉS DE PLEIN AIR POUR OUBLIER LA CRISE SANITAIRE

Après l’été de pandémie que nous avons traversée l’an dernier, cette annonce saura donner du réconfort aux citoyens à l’approche de la période chaude : « Nous sommes heureux de cette entente de partenariat qui permettra d’offrir à la population un accès à des activités de plein air et un environnement favorable à la pratique de sports nautiques. Les participants pourront se ressourcer sur le lac et faire des activités en famille tout en découvrant le paysage époustoufflant de l’archipel des Îles-de-la-Paix qui vaut le détour », mentionne le maire de Beauharnois, M. Bruno Tremblay.

----- 30 -----

Source :
Stéphanie Leduc Joseph
Conseillère aux communications, Ville de Beauharnois
450 429-3546, poste 267
stephanie.leduc@ville.beauharnois.qc.ca